

 Le **modernisme 1919-1939** tourne le dos aux traditions architecturales du passé, rejette toute ornementation et privilégie la fonction. Il peut se définir comme un jeu de volumes et de surfaces. Le modernisme prend son envol en Belgique, dès 1919, avec le développement d'un grand nombre de cités-jardins, dont certaines, comme la Cité du Kapelleveld de **Louis Van der Swaelmen**, sont qualifiées de cubistes.

Henri Vandevelde, l'un des fondateurs de l'Art nouveau, est aussi l'un des acteurs majeurs du mouvement moderniste. Dans les premières années du xxe siècle, il joue un rôle déterminant dans le domaine de l'architecture et des arts décoratifs, en Allemagne essentiellement. Il fut le directeur de l'Institut des arts décoratifs et industriels de Weimar de 1908 à 1915. Cette école deviendra le noyau dur du Staatliches Bauhaus.

Sous l'influence du Français Auguste Perret, la Belgique voit apparaître à partir de 1923 une série d'églises modernistes réalisées en béton armé. Le Corbusier met en application sa théorie dans la Maison Guiette à Anvers : Cinq points pour une architecture nouvelle : les pilotis, le toit-jardin, le plan libre, la fenêtre en longueur, la façade libre. En 1930 il expose à Bruxelles son projet de "ville radieuse" et un consensus s'établit sur l'abandon de la cité-jardin au profit de l'immeuble en hauteur comme solution au problème de l'habitat social. La figure de proue en cette matière sera Jean-Florian Collin, le fondateur de la société **Etrimo**.

Les édifices publics de style moderniste apparaissent en Belgique à partir des années 1930. Le modernisme se pare alors de variations sur le thème des paquebots transatlantiques qui lui vaudront le surnom de style "paquebot".



Le Corbusier : maison Guiette 1926

L. Van der Swaelmen : cité Kapelleveld

Vandevelde : maison Wolfers 1929



Bruxelles : **Etrimo** résidence Ernestine



Adrien Blomme



Joseph Diongre Institut National de Radiodiffusion

Fonctionnalisme 1955-1980

Après la Seconde Guerre mondiale, le modernisme engendrera le fonctionnalisme, principe selon lequel la forme des bâtiments doit être exclusivement l'expression de leur usage. Après la Seconde Guerre mondiale il s'impose par son seul aspect économique. Il s'appliquera alors à de grands ensembles et des opérations d'envergure durant les années 1950, 1960 et 1970. Ces immeubles vieillissent mal ; ils ont été rénovés ou abattus.

